



« L'union européenne des éleveurs » pour l'abaissement du statut de protection des loups

Mesdames, Messieurs,

Le constat est sans appel, depuis 30 ans la politique de gestion des loups en lien avec les activités d'élevage, est un échec !

En conséquence, « l'union européenne des éleveurs » adresse, à la Commission Européenne et au Comité permanent de la Convention de Berne, une demande de déclassement du loup de l'Annexe IV de la directive Habitats et de l'Annexe II de la Convention de Berne. Nous alertons sur une situation catastrophique devenue incontrôlable et inadmissible.

Pas un pays n'est épargné, la colère et la désolation envahissent tous les massifs comme les plaines, impuissants face à cette aberration qui consiste à surprotéger les grands prédateurs, bien plus fort que l'Homme si ce dernier n'est pas armé !

L'impossible cohabitation démontrée par les faits historiques, aussi bien sur des humains que sur des animaux d'élevage, aurait dû engager une réflexion avant toute décision de surprotection favorisant la multiplication des grands prédateurs, de surcroît dans des espaces anthropisés.

La volonté d'ensauvager nos territoires est manifeste tout comme l'absence d'écoute. Il est rare de constater un tel aveuglement à l'encontre d'un pan entier de la société, qui plus est, pour l'essentiel, chargé de nourrir la population.

Imposer des loups au nom de la biodiversité, c'est omettre qu'une biodiversité plus riche est générée par le pâturage en maintenant les prairies. La preuve en est que la politique du "Green deal" de l'Union Européenne dans la Politique Agricole Commune, vise à maintenir prioritairement ces prairies, pour des objectifs environnementaux ce qui est diamétralement opposé aux choix de surprotection des grands carnivores.

Imposer des loups c'est aussi refuser de reconnaître que la biodiversité se porte très bien dans des territoires où ils sont absents. De l'aveu même de la Commission, les milieux pastoraux sont une priorité de conservation - la liste rouge des habitats⁷ en est la preuve.

Prétendre que les loups régulent les populations d'ongulés est un leurre dans les zones d'élevage où il est plus facile pour eux de s'attaquer à des animaux domestiques qu'à des proies sauvages. La régulation des ongulés sauvages quand elle est effective par manque d'animaux d'élevage conduit à une quasi-disparition de certaines espèces (mouflons, chevreuils, chamois, ...) d'où une perte cruelle de biodiversité. Alors que d'autres moyens sans conséquences pour l'élevage sont accessibles pour la régulation des ongulés.

Mettre en avant, comme il est écrit dans le rapport d'évaluation de la LCIE¹, que le risque d'hybridation est majeur et dans le même temps développer une politique de cohabitation au travers de la multiplication de chiens de protection, sont deux pratiques antagonistes tant les croisements entre chien et loup sont inéluctables.

Le commissaire européen à l'Environnement refuse l'abaissement de la protection des loups², sous prétexte que les États auraient une marge de manœuvre suffisante pour garantir en même temps la conservation des grands carnivores et le maintien de pratiques agricoles durables. Les faits nous montrent que dans tous les pays colonisés par les grands prédateurs les pratiques agricoles sont en danger, et si les États avaient réellement cette possibilité de déroger à la surprotection des loups, pourquoi alors refuser le déclassement dans les textes ?

La surprotection a conduit inéluctablement à un changement de comportement du canis lupus, lui faisant perdre la crainte des humains. Crainte qui aurait préservé leur caractère véritablement sauvage et limité grandement la prédation sur les animaux domestiques. Cette absence de peur a joué un rôle négatif en dévaluant les moyens de protection dont l'efficacité n'a qu'une durée relative, qui correspond au temps d'adaptation par les loups.

Une étude de l'INRAE³, organisme français d'agronomie, révèle que 90% des troupeaux attaqués sur l'arc alpin français sont des troupeaux protégés.

La protection des troupeaux bovin et équin n'est pas possible, celle des ovins et caprins limite la prédation, mais les modèles de protection imposés ne sont pas suffisants, les faits sont là, c'est un échec cuisant.

Ces moyens de protection, qui engendrent des coûts faramineux pour les Etats et les éleveurs, deviennent un problème dans le partage des usages de la nature, principalement par la multiplication des chiens de protection.

Toutes les propositions pour tester de nouveaux moyens de protection et financer des études toujours plus nombreuses et toujours plus coûteuses, ne sont qu'une perte d'argent et de temps, cela dure depuis 30 ans !

Tous les fonds versés au programme Life pour étudier les loups n'apportent aucune réponse, il serait bien que la cour des comptes se penche sur ce gaspillage financier au profit des loups qui n'ont besoin d'aucune aide pour se multiplier et se disperser sur tous les territoires.

Les victimes sont de plus en plus nombreuses chaque année, et ce dans des souffrances et atrocités légalisées par cette surprotection faisant ainsi disparaître toute notion de bien-être animal.

Faudra-t-il attendre que toutes les personnes de la Commission soit touchées personnellement pour comprendre cela, comme ce fut le cas pour la présidente Madame Von Der Leyen qui aujourd'hui pleure son poney tué par des loups ?

En proposant de rejeter la demande faite par la Suisse, le Conseil de l'Union, reste insensible aux drames qui se déroulent chaque jour. Son argument principal pour ce rejet est que le déclassement ne serait pas justifié sur le plan scientifique⁴, alors que la LCIE¹ précise dans son rapport d'évaluation que l'état de conservation des loups en Europe est indéniablement positif. L'argument du Conseil est donc irrecevable !

De plus le rapport de la LCIE¹ de 2022, sur lequel doit se baser le Conseil pour donner son orientation présente des cartes établies sur des données de 2016 alors que la croissance des populations de loups atteint 30% par an dans certaines régions d'Europe !

De nombreuses pétitions citoyennes, ainsi que l'initiative des Eurodéputés de la commission à l'agriculture⁵ pour le déclassement sont ignorées par la commission.

Plus grave encore, la commission continue de mépriser **la résolution adoptée par les députés européens⁶** le 3 mai 2018, à une large majorité, 81,91 %, pour une révision du statut de protection des prédateurs. Et elle ignore encore **la résolution adoptée par le Parlement européen ce jeudi 24 novembre 2022** concernant la protection des élevages.

En ignorant ostensiblement les réalités du terrain, l'autoritarisme permanent de la commission européenne renforce un euroscepticisme croissant.

Pour toutes ces raisons, nous sommes consternés par la décision prise aujourd'hui à Strasbourg au sein de la Convention de Berne de rejeter la demande de la Suisse d'abaisser le degré de protection des loups. Cela n'entame en rien notre détermination pour cette demande de déclassement. Tout en ayant conscience que ce changement, quand il interviendra, devra s'accompagner par chaque Etat membre de mesures concrètes dans l'objectif d'une diminution considérable de la prédation sur les animaux domestiques.

Au nom de la biodiversité et de la préservation de l'environnement,

Au nom de l'avenir de l'élevage de plein air et de toute la culture et le savoir-faire qui l'entourent,

Au nom des paysages que nous aimons, façonnés par des millénaires de pâturage,

Au nom du droit de tout un chacun de se promener sans peur dans les campagnes,

Au nom du maintien d'un tissu social et économique dans les territoires ruraux,

Au nom du respect de celles et ceux qui vivent et qui souffrent en première ligne face aux grands prédateurs,

Au nom du bien-être animal et d'une alimentation de qualité,

Nous vous demandons après nous avoir écoutés, **de nous entendre et de réagir.**

Le 29 novembre 2022,

¹ Rapport de la LCIE : https://lciepub.nina.no/pdf/638036032684557257_LCIE%20CoE%20Wolf%20status%20report%202022.pdf

² <https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/la-commission-defend-son-proche-pour-la-protection-des-grands-carnivores-face-aux-plaintes-des-etats-membres/>

³ <https://www.inrae.fr/actualites/loup-elevage-bilan-27-ans-coexistence>

⁴ <https://www.agra.fr/agra-europe/loups-initiative-en-solitaire-au-parlement-europeen-pour-assouplir-les-regles-de-protection>

⁵ Courrier du conseil de l'Europe : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/IT/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022PC0543&from=EN>

⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018IP0203&from=EN>

⁷ https://tourduvalat.org/wp-content/uploads/2017/11/rdb_press_release_16jan2017.pdf

Les Signataires :

MOTION " L'union européenne des éleveurs" pour l'abaissement du statut de protection
des loups Mardi 29 novembre 2022 à Saint Jean de Bournay (38)

W. Schmidt
Forstverein der Deutschen Jagdhaltung e.V.

Marc Weytjens

Rudi Baßner



Stichting Annemieke
E.V. Sluiter

Svein Egil
Hattvik
(Folkeaksjon om nordgylt)

[Signature]

Durand Hatt



Associazione Sizzana
per la protezione del
territorio dai grandi
predatori

ec. Apt dai GP Torino

Claude-Alain GERHARD
Président IC (BWB)
Suisse

Didier Claude BEANC.
Conseiller régional Auvergne
Rhône Alpes représentant
le Président Laurent
WAUQUIEZ

Benoît Alain
Président de l'association
des éleveurs et Bergers
du Vercors

ancien responsable agricole

[Signature]
association Suisse
pour la protection
du territoire sans
grands prédateurs

Proch Jean Claude
représentant Suisse

Bruno LECORTE
L113 LEPM

Pour L'AEOC Valais Suisse
Bollay P. Louis
Eggenswyler J. Michel

Lin Amher
COMITATO SALVAGUARDIA ALLEVATORI VCO

[Signature]

Claire DEBRUT

Pour l'ensemble de l'OS MOUTON

CHAROLLAIS



Yves de LAUNAY

Pour l'association

Préserve Nos troupeaux
en Limousin

Lorraine BONNIER

Élevage équin

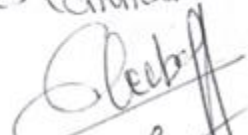


Denise Lebouff

présidente

Fédération Nationale

des Communes pastorales



Jean Christian PERROT

Retraité chasseur

Odile GITON

Présidente LTR38

pour le Mouvement pour
la Rurality



CERCLE 12

Hélène Brunet, Pdte

Association Éleveurs de l'Aveyron,
l'Hérault, le Gard, la Lozère.



FDS - GÉRARD DUMKE



TARDY Marilyn MODEF
National

Chantal GUY MODEF
HURH

José BRUNET

Modif Occitanie



DEBARNOT Etienne

Pour l'association ASEB 71



BOIRON LAETITIA

Coordination RURALE National



P.O

"Association des Chasseurs
de France en Colère"

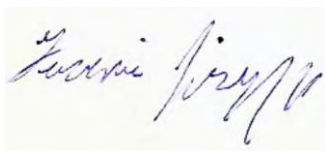
C. Gilley



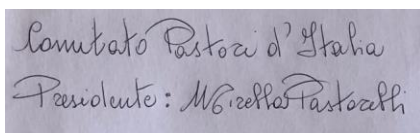
Thomas Hauriol
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS
D'OVINS ET DE CAPRINS
DE LA RÉPUBLIQUE TOHÈQUE

Motion « L'union européenne des éleveurs » pour l'abaissement du statut de protection des loups,

Mardi 29 novembre 2022 à Saint Jean de Bournay (38)



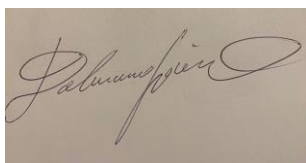
Giuseppe Ferrari, presidente APAC
Alleanza dei Pastori Aurunci e Ciociari
Lazio, Italie



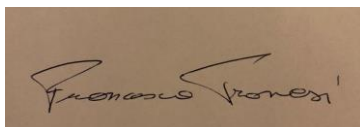
Mirella Pastorelli, presidente Comitato Pastori d'Italia



Gintare Kisieliene, Head of the
Lithuanian Sheep Breeders Association



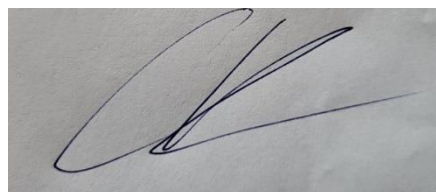
Giovanni Dalmaso, presidente associazione ADIALPI, Piemonte, Italia



Associazione Difesa Rurale, Lombardia, Italia. Presidente: Francesca Traversi



M. Lacube, vice Président



Bündner ÄlplerInnenverein,
Christa Buchli, Präsidentin

05657385Y LUIS
FERNANDO VILLANUEVA (R:
G13598545)
Firmado digitalmente por
05657385Y LUIS
FERNANDO VILLANUEVA (R:
G13598545)
Fecha: 2022.12.01
13:31:50 +01'00'

Liste des structures signataires par ordre alphabétique :

Allemagne :

FDS, Association de promotion de l'élevage ovin allemand, Président Wendelin Schmücker

Autriche :

Save The Alps, Vice-Président, Klaus Sommeregger

Weidezone Tirol, Directeur Stefan Brugger

Belgique :

Vétérinaire, Marc Weytjens

Espagne :

Fondation Artemisan, Directeur, Luis Fernando Villanueva

France :

Ass. Des Eleveurs et Bergers du Vercors, Président, Alain Baudouin

Ass. Cercle 12, Présidente, Mélanie Brunet

Collectif L113/EPM, Bruno Lecomte

Ass de Sauvegarde de l'Elevage et de la Biodiversité 71, Président Etienne Debarnot

Ass. Préservons nos Troupeaux en Limousin, Président Yves De Launay

Os Mouton Charollais, Pour ordre Claire Debrut

Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, pour le Président Laurent Wauquiez, Didier-Claude Blanc, Conseiller

Fédération Nationale des Communes Pastorales, Présidente Denise Leiboff

Coordination Rurale Nationale : Boiron Laetitia

ADDIP : (Aspaa, Aspap, Ftem, Aspp65, Adip31), vice-Présidente, Magali Lacube

Ass. Des chasseurs de France en colère, Pour ordre, Odile Gitton

Le Mouvement pour la ruralité 38, Odile Gitton

Modéf Occitanie, Joël Brunet

Modéf National, Marylène Tardy

Modéf Aura, Chautard Guy

Italie :

Salvanguardia Rurale Veneta, Silvana Fasoli

Comitato Salvanguardia Allevatori VCO, Lina Leu

Associazione Difesa Rurale, Lombardia, Italia. Presidente : Francesca Traversi

Associazione ADIALPI, Piemonte, Giovanni Dalmasso, presidente

Comitato Pastori d'Italia, Mirella Pastorelli, presidente

APAC Alleanza dei Pastori Aurunci e Ciociari Lazio, Giuseppe Ferrari, presidente

Lituanie :

The Lithuanian Sheep Breeders' Association. Présidente, Gintarė Kisielienė

Norvège :

Folkeaksjonen ny rovdyrpolitikk, Conseiller communication, Svein Egil Hatlevik

Pays Bas :

Fondation Annemieke, Annemieke Van Straaten

République Tchèque :

Association des éleveurs Ovins et Caprins de la République Tchèque, Tomas Havrlant

Slovénie :

Syndicat des agriculteurs de Slovénie, Stane Bergant

Suisse :

Association Suisse pour la protection des territoires des grands prédateurs, Président Germano Mattei

Association Romande pour la régulation des grands prédateurs, Eric Erb

Association de Protection des Troupeaux des Grands Prédateurs, Canton du Tessin, Fillipo Rossetti

Association Elevage Ovin Caprin du Bas Valais, Biollay Pierre Louis

IG Bio Weidebeef, Président, Claude Alain Gebhard

Bündner ÄplerInnenverein, Présidente Christa Buchli